



Succession achat et revente d'un bien immo neuf

Par **DELBAERE**, le **22/10/2012** à **17:42**

Bonjour,

Question :

j'achete un appartement neuf sur plan, livraison en Septembre 2013,
passage chez le notaire en Décembre 2012.

je revends mon bien entre temps qui servira à régler l'intégralité
de mon nouvel achat...

Mais voila je décède après cette vente et avant la livraison de mon nouveau bien...nous
avons un contrat au dernier vivant tout tenant..

Dans ce cas la revente ou le capital issue de la vente rentre t'il
dans la succession sachant qu'il constitue le règlement du nouveau bbien ?

pas simple ...

Merci pour vos réponses